



Varia Historia

ISSN: 0104-8775

ISSN: 1982-4343

Pós-Graduação em História, Faculdade de Filosofia e  
Ciências Humanas, Universidade Federal de Minas Gerais

JOUHAUD, Christian

Literatura da experiência no século XVII

Varia Historia, vol. 35, núm. 68, 2019, Maio-Agosto, pp. 443-459

Pós-Graduação em História, Faculdade de Filosofia e  
Ciências Humanas, Universidade Federal de Minas Gerais

DOI: 10.1590/0104-87752019000200004

Disponível em: <http://www.redalyc.org/articulo.oa?id=384459547004>

- Como citar este artigo
- Número completo
- Mais informações do artigo
- Site da revista em [redalyc.org](http://redalyc.org)

redalyc.org  
UAEM

Sistema de Informação Científica Redalyc

Rede de Revistas Científicas da América Latina e do Caribe, Espanha e Portugal

Sem fins lucrativos acadêmica projeto, desenvolvido no âmbito da iniciativa  
acesso aberto

# Littérature de l'expérience au XVIIe siècle

## Literature of Experience in the 17th Century

CHRISTIAN JOUHAUD<sup>1</sup> <https://orcid.org/0000-0003-4935-3889>

<sup>1</sup>École des Hautes Études en Sciences Sociales

54 boulevard Raspail, 75.006, Paris, France

christian.jouhaud@ehess.fr

**RÉSUMÉ** “L'espèce de journal” laissé par Marie Du Bois (1601-1679) semble relever de la catégorie “écrits du for privé”, mais il est d'abord utilisé dans cet article pour remettre en cause le bien-fondé de cette catégorie. Partant de la question des visées de transmission présentes dans ce texte, il s'agit de prendre la mesure de sa capacité à assurer la présence à distance d'une expérience. Mais la perception de cette présence renvoie à la question de l'acte de lecture que nous sommes capables de produire à trois siècles et demi de distance. Le partage du sens comme présence du passé, l'impression de “voir” ce qui est raconté, dépend des choix d'écriture opérés par l'auteur dont l'efficacité traverse le temps : dialogues, narrations “romanesques”, traits autobiographiques. C'est ainsi le rapport entre témoignage et littérature qui se trouve abordé à travers la mise en avant de la notion de “société à littérature” qui postule une continuité située, c'est-à-dire observable historiquement.

**MOTS CLÉ** expérience, témoignage, littérature, écriture, transmission, XVIIème siècle

---

Reçu: 4 déc. 2018 | Approuvé: 26 jan. 2019

<http://dx.doi.org/10.1590/0104-87752019000200004>

Varia Historia, Belo Horizonte, vol. 35, n. 68, p. 443-459, mai/ago 2019



This is an open-access article distributed under the terms of the Creative Commons Attribution License.

**ABSTRACT** “L’espèce de journal” written by Marie Du Bois (1601-1679) is usually placed in the category of “intimate writings”, but in this paper it is used to interrogate the fundamentals of this category of writing. Questioning the perspectives of transmission present in this text, this article looks at the measurement of the capacity of this kind of writing to assure the distant presence of an experience. Nevertheless, the perception of this presence involves the question of which act of reading are we capable of producing at three and a half centuries distance. The sharing of meaning as the presence of the past — the feeling of “seeing” what is being narrated — depends on the writing choices operated by the author, whose efficacy traverses time: dialogues, “romantic” narratives, autobiographic traits. Therefore, it is the relationship between testimony and literature, approached from the idea of “society in literature”, which postulates a located — or historically observable — continuity.

**KEYWORDS** experience; testimony; literature; writing; transmission; 17th century

Si mon travail sur les pratiques du pouvoir au XVIIe siècle a eu quelque originalité et quelque utilité, ce fut d’être centré sur la production, la circulation et les usages de l’écrit. J’ai d’abord exploré les libelles du temps de la Fronde en les observant du point de vue de leur insertion dans l’action, plutôt que d’y chercher un état des idées politiques au temps de cette crise majeure. Le fait qu’ils aient été écrits pour une grande partie d’entre eux par des professionnels de l’écrit — des écrivains — m’a conduit à scruter ce qu’il en était des rapports entre littérature et pouvoir dans la première moitié du XVIIe siècle. J’ai ensuite consacré une étude à la présence de l’écrit dans la pratique politique du cardinal de Richelieu, dans le lieu même de l’exercice du pouvoir donc (Jouhaud, 2000; 2009; 2015). Je m’intéresse actuellement à la question de l’expérience telle que la porte un écrit sur lequel glissent les catégories usuelles de classement des écrits : il s’agit d’un manuscrit laissé par un petit gentilhomme valet de chambre de Louis XIV. Ce travail passe par la plongée dans une singularité, à petite échelle.

Cet homme s'appelait Marie Du Bois (le prénom Marie pour un homme paraissait étrange aussi au XVIIe siècle, mais n'était pas totalement inusité); il a vécu de 1601 à 1679. Il a laissé un manuscrit actuellement conservé aux Archives Départementales d'Indre et Loire à Tours.<sup>1</sup> Si l'objet manuscrit peut être facilement décrit, le texte qu'il porte échappe aux classements. Il a été publié en 1936 sous l'appellation de "Mémoires".<sup>2</sup> En 1994, des extraits ont à nouveau été publiés par François Lebrun, qui a évoqué "une espèce de journal", appellation au fond plus satisfaisante dans le soulignement d'un flottement par le terme "espèce de".<sup>3</sup> En fait, ce texte semble dévidence relever de la catégorie historiographique "écrits du *for privé*". Mais celle-ci pose beaucoup plus de problèmes qu'elle n'en résout. Il n'est qu'à se reporter à l'article "Les écrits du *for privé* en France de la fin du Moyen Âge à 1914: bilan d'une enquête scientifique en cours. Résultats de 2008-2010" qui se risque à donner une définition de son objet, ce qui est méritoire, tant la notion est généralement employée sans la moindre rigueur:

Les écrits du *for privé*, aussi appelés *ego-documents*, sont des textes non fictionnels produits par des gens ordinaires. Ils regroupent les livres de raison, les livres de famille, les diaires, les mémoires, les autobiographies, les journaux de toute nature (personnel ou "intime", de voyage, de campagne, de prison...) et, d'une manière générale, tous les textes produits hors institution et témoignant d'une prise de parole personnelle d'un individu, sur lui-même, les siens, sa communauté (Arnoul; Renard-Foultier; Ruggiu, 2011, version électronique).

---

1 Archives départementale d'Indre-et-Loire, 1 J 1167.

2 *Mémoires de Marie Du Bois sieur de Lestourmière et du Poirier, gentilhomme servant du roi, valet de chambre de Louis XIII et de Louis XIV, 1647-1676*, publiés par Louis de Grandmaison, Vendôme, Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois, 1936, 548 pages.

3 *Moi, Marie Du bois, gentilhomme vendômois valet de chambre de Louis XIV*, présenté par François Lebrun, Rennes, Editions Apogée, 1994, 192 pages.

Chaque mot de cette définition relève de la pétition de principe. Aucun des termes censés permettre la saisie de phénomènes historiques n'est lui-même historiquement situé: la frontière “fictionnel-non fictionnel” est elle avérée et stable du Moyen Âge au vingtième siècle? Livres de raison, mémoires, autobiographies, journaux: s'agit-il de catégories transparentes et transhistoriques parfaitement adéquates aux objets qu'elles désignent?<sup>4</sup> La notion de “gens ordinaires” a-t-elle un sens? Dans ce dernier cas, on croit deviner que la frontière entre ce qui serait ordinaire de ce qui ne le serait pas, renvoie, étant donné l'extrême diversité des statuts sociaux de ceux et celles qui ont produits des “ego-documents” (notion elle-même éminemment discutable), à une séparation entre les professionnels de l'écrit (les écrivains) et les autres, c'est-à-dire entre ce qui appartiendrait à “la littérature” et ce qui ne saurait en relever. Mais sait-on quand un écrit, et *a fortiori* un “ego document”, commence à être habité par une pensée de la littérature, dans une société ou la notion de littérature commence à exister comme puissant moyen de symbolisation du monde (Cantillon; Giavarini; Ribard; Schapira, 2016)?

L'écrit laissé par Marie Du Bois, en résistant à toutes les catégories englobantes qui permettraient de le classer à l'intérieur d'une série et en déjouant ainsi le piège de la tautologie où la définition de l'objet et celle de la série tournent en rond, invite à affronter la question de l'historicité de la pratique de l'écriture qui a permis son existence, avant toute extrapolation concernant une “vision du monde” ou une “sensibilité” ou même une pensée ou des représentations. En face d'une telle “espèce de journal”, la pratique la plus habituelle consiste à repérer les thèmes abordés par l'auteur, à les classer et à construire un commentaire à partir de ce classement. Ce type d'analyse a l'inconvénient majeur de déconstruire l'ordre de l'écrit, de ne pas respecter la manière dont il se donne à une première lecture. C'est pourquoi je voudrais dans cet article bref poser le regard sur un extrait correspondant à trois mois de vie de l'auteur en 1647, durant son service de valet de chambre, afin de pouvoir saisir

---

<sup>4</sup> Pour une mise en discussion de la notion de “mémoires”: JOUHAUD; RIBARD; SCHAPIRA, 2009.

un morceau du texte ainsi découpé dans sa complétude, sa diversité, sa cohérence et son incohérence, sans taire ce que ma lecture produit spontanément comme mise en ordre. Mais, auparavant, je voudrais, dans cet esprit, engager une réflexion plus large sur le rapport entre l'action d'écriture de Marie Du bois, telle que son écrit la laisse percevoir, et l'impact de la forme narrative qu'il adopte sur un lecteur qui le reçoit comme récit d'une présence dans un passé qui est son terrain d'étude.

## ECRITURE DE LA TRANSMISSION

Durant trente ans, de 1647 à 1676, Du Bois a écrit dans son “livre”, appellation qu'il utilise lui-même. Le manuscrit impose la vision d'une nappe continue: pages pleines, lignes serrées, mots mal séparés. Du début (il avait 46 ans) à la fin (75 ans) la graphie a peu changé: ce sont surtout les variations d'intensité de la couleur de l'encre et les effets de la plus ou moins grande finesse de la plume que l'on remarque. La poursuite continue de cette activité pendant des dizaines d'années révèle pour le moins la continuité d'un engagement matériel et intellectuel dans un mode de vie où l'écriture régulière occupait une grande place. D'autant plus que la tenue du registre manuscrit parvenu jusqu'à nous n'était accomplie qu'après un premier travail d'écriture disparu sans laisser de traces. Rentré chez lui en Vendômois après son service à la cour d'un trimestre, il recopiait et retravaillait des notes prises au jour le jour. Le décalage de quelques semaines ou de quelques jours entre le moment raconté et sa mise en forme dans le registre manuscrit porte témoignage sur la manière dont l'expérience des choses présentées comme vues, entendues, éprouvées prend sens dans un projet d'écriture qui est projet de transmission. Sur le registre encore vierge, il s'agira de porter “*mes petites curiosites*” pour “*randre compte a ceux qu'il plaira a dieu de laisser apres moy*”. “Rendre compte” introduit l'idée de récit et d'exactitude concernant des actes et des choses vues; et cela soit “*aupres de Sa Majesté*”, où s'exerce la charge de valet de chambre du roi, soit “*Issy*” [ici]: ce balancement structure l'écriture et probablement l'expérience de vie de Marie Du Bois.

Cette production du passé par une succession de mises en récit exerce sur nous des effets dont on ne peut pas postuler qu'ils sont identiques à ceux qu'ont perçus leurs premiers destinataires en leur temps; et le sens même de ce que nous lisons, aussi transparent puisse-t-il paraître, ne peut être considéré *a priori* comme historiquement stable. Il est clair que Du Bois ne nous a pas destiné son texte: il ne l'a pas écrit pour nous et il ne l'a pas offert aux aléas de réceptions futures en le publiant. Nous le recevons donc alors qu'il ne nous est pas adressé. Comme n'importe quelle archive; mais avec cette particularité que sa capacité de "faire voir" nous attribue une place de spectateur, et nous l'impose même, ce qui est une force que l'on peut désigner comme "littéraire". Or ce texte n'a évidemment pas été abordé, par ceux qui l'ont lu, comme une œuvre ayant place dans l'histoire littéraire. Le type de symbolisation qu'il produit nous affecte (nous trouble) au moment où nous le regardons comme témoignage, comme archive, c'est-à-dire où nous lui attribuons un rôle dans un questionnement du passé.

Aujourd'hui, l'efficacité du récit de Du Bois est double. Nous le recevons comme témoin des faits qu'il rapporte et pouvons être captés par sa "manière" qui semble nous rendre proches de ce passé vieux de presque quatre siècles. Mais les zones d'opacité et l'évocation de certaines pratiques et pensées, l'enchaînement des unes et des autres, par moment l'éloignent soudain de notre compréhension et de l'empathie spontanée que nous éprouvons à son égard. Ce double sentiment de proximité et d'éloignement est une donnée continue des enquêtes de terrain réalisées par les anthropologues. Se prémunir des tentations de l'identification ou de l'exotisation est indispensable, sans nier pour autant que la puissance du récit étudié investit l'enquête qu'il permet et l'écriture qui en rend compte. Le "pouvoir germinatif des récits", selon la formule de Walter Benjamin, ajoute sa propre dynamique de transmission qui agit sur les lecteurs du XXI<sup>e</sup> siècle, après avoir, peut-être, agi sur les descendants de Marie Du Bois: transmission involontaire d'affects, y compris d'affects politiques, et transmission du transmettre, si l'on ose dire, comme expérience du temps, expérience située, mais rendue apte à traverser le

temps par la force propre de l'écriture. On en tire la conviction qu'aucune expérience transmise n'est séparable, comme objet d'histoire, de l'acte scripturaire de sa transmission. Ensuite il est clair que Du Bois se propose de transmettre des informations utiles pour le maintien, et si possible l'accroissement, de l'aisance, de l'autorité et de la respectabilité de ceux qui lui survivront ou viendront après lui: il développe ainsi une définition implicite de l'intérêt comme principe de régulation éthique des conduites sociales. En troisième lieu, il manifeste par son écriture même que la transmission de l'expérience passe par le récit d'actes accomplis, par la résolution narrative des conflits traversés et la mise en scène des épreuves vécues comme autant d'histoires abouties, dont la conclusion montre que l'acte de raconter tranche l'incertitude des interprétations et détourne même de la nécessité d'interpréter : la conscience de soi révélée par l'action se formalise en se transmettant par le récit de l'action. Enfin ces récits s'insèrent comme action de symbolisation dans une histoire qu'ils rapportent et rendent lisible, mais qu'ils produisent aussi comme cadre permettant la compréhension de ce qu'il en est de l'action d'écrire dans l'histoire d'une vie.

En outre, le récit des pratiques sociales dans une écriture qui attribue à la narration une puissance interprétative du social, susceptible d'être transmise, transforme l'expérience en pensée de l'expérience, ce qui n'est pas sans force politique. Cette pensée de l'expérience, exprimée dans des actes d'écriture, propose des enchaînements d'actions accomplies qui contextualisent les conduites sociales dans une théorie implicite des actes justes, adéquats à une position, et reliés à la vision d'un bien commun (familial, paroissial, national, catholique). C'est ainsi que l'écriture impose la présence d'un sujet de l'écriture — un sujet narrateur — et non par la transmission d'une subjectivité qui serait à comprendre par l'historien à partir de catégories a-historiques, en premier lieu psychologiques. Ce sujet-narrateur donne sens au monde dans lequel il vit à travers la description de ses actions qui l'imposent comme personnage susceptible de construire un monde à son image.

L'écriture de Du Bois porte ainsi continûment témoignage sur la manière dont s'agencent action, pensée de l'action, interprétations du monde social et anticipations d'actions et de conduites dans des situations appelées à se renouveler dans l'avenir. Sa ténacité à manier la plume et l'encre non seulement révèle qu'il est convaincu de l'utilité de ce travail, dont il a une conception et une vision stables, mais aussi que c'est ce travail qui lui permet de développer une pensée anticipatrice de ses futures actions. Son écriture renvoie à (ou suppose) une confiance dans le pouvoir de l'écrit à faire l'expérience à partir de fragments, au pouvoir du cahier comme espace ouvert en attente d'avenir, pari sur un futur de l'écriture. La confiance dans l'écriture produit donc une confiance dans l'avenir que l'écriture anticipe. De l'écriture viendra, qui prendra sens par rapport au fragment écrit aujourd'hui; c'est là que se noue le rapport entre l'écriture comme expérience et l'écriture de l'expérience comme totalité à venir. L'unité matérielle du cahier, l'attente des pages blanches, est une anticipation de la survenue d'expériences futures bonnes à raconter: c'est bien une confiance prospective à la fois dans la continuité de l'écrit, l'utilité de l'écriture cumulative, la valeur spirituelle de la transmission.

### **AVRIL, MAI, JUIN 1647 : UNE SEQUENCE D'ECRITURE DE TROIS MOIS**

Si le texte manuscrit de Marie Du Bois se présente comme un flux continu d'écriture traversé de rares sauts de paragraphes, comme je l'ai déjà souligné, il expose pourtant un ensemble varié de faits et de situations, parfois très brièvement, en quelques mots, parfois beaucoup plus longuement. Ce "vrac" fatigue la lecture, et le commentateur ne sait comment le prendre sans l'ordonner artificiellement. En cheminant dans le hallier des faits hétéroclites, qui semble d'abord impénétrable, l'historien, de lecture en relectures, y organise des stations: il repère des séquences en relief qui semblent dominer le paysage textuel et appeler l'ouverture vers un dehors pour être comprises. Autre tentation à

laquelle il se soumet, celle de cartographier une “suite dans les idées”, une sorte de sentier tenu tracé par l'auteur et sur lequel pourraient donc se rencontrer le commentaire et l'écriture qui le suscite. Car Du Bois, dans son propre cheminement à travers son expérience de trois mois, durant son service à la cour d'avril, mai, juin 1647, à partir des notes qu'il relit une fois rentré chez lui, et peut-être de traces mnésiques qui les complètent, a pratiqué une alternance d'accélérations et de ralentissements narratifs qui contribuent beaucoup à la mise en place du relief que la lecture entérinera.

72 segments narratifs de taille variable sont repérables dans les pages consacrées à ce séjour à la cour.<sup>5</sup> 10 de ces segments narratifs, dont chacun peut-être regardé comme un item narratif ou, si l'on veut, un “dossier”, concernent le mois d'avril, 22 le mois de mai, 39 le mois de juin. Cet impressionnant déséquilibre mensuel peut aussi bien révéler l'augmentation des faits notables aux yeux de Du Bois que l'intensification de son activité scripturaire, voire la proximité du temps de l'écriture sur le registre et des dernières semaines de son service.

Le service de valet de chambre commence le lundi premier avril dans le cabinet où le roi enfant reçoit les leçons de son précepteur Paul Philippe Hardouin de Beaumont de Péréfixe (1606-1671), dit alors l'abbé de Beaumont. Le précepteur “présente” au roi un livre supposé écrit pour lui mais qu'il vient de faire éditer par le libraire Antoine Vitré: *Institutio principis ad Ludovicum XIV. Franciae et Navarae regem christianissimum*. Ce petit ouvrage de 95 pages, dédié aussi au cardinal Mazarin, n'est pas un traité de politique. Il passe en revue les vertus royales, les devoirs de la charge par rapport à Dieu, à l'Eglise, à soi (il faut dompter ses passions), aux sujets qu'un roi doit traiter avec le même amour qu'un père pour ces enfants. Ces principes s'en tenaient aux généralités les mieux admises, clairement et simplement exposées, mais en latin. Il est vrai qu'à huit ans et demi le roi “ne laissait pas de bien expliquer le latin” à la satisfaction

---

<sup>5</sup> 19 pages du manuscrit (pages 1 à 21 mais les pages 7 et 8 ont disparu) et 39 pages de l'édition Grandmaison.

du précepteur. À cette occasion, après avoir livré ce témoignage, Du Bois ne manque pas de préciser — pour mémoire? — à quel titre il assiste à ces leçons. Certains le font “par faveur” et d’autres de droit. Il dresse la liste de ces derniers: gouverneur et précepteur (évidemment), grand chambellan, gentilhommes de la chambre, gentilhomme de la manche “de jour”, maître de la garde robe, premier valet de chambre, valet de chambre et huissier du cabinet, dans des positions hiérarchiques très dissemblables, mais tous officiers de la Maison du roi.

Après cette entrée en matière, le témoin se fait chroniqueur d'une série de faits qui lui ont semblé notables: apparition d'un carrosse à ressort, étrange invention qui ne fait pas ses preuves; une fille d'honneur de la reine se retire au couvent parce qu'échoue un projet de mariage avec le duc de Guise qui n'a pas réussi à faire déclarer nul son premier mariage; le maréchal de Schomberg est nommé colonel des Suisses, illustre charge militaire rendue vacante par la mort du maréchal de Bassompierre; très beau sermon en espagnol donné par un cordelier devant la reine au palais cardinal auquel le valet de chambre a eu l'honneur d'assister . Le lendemain, 14 avril, il se fait “toucher” par les reliques de saint Hubert après que la reine en a usé de même avec ses enfants; le même jour le comte d'Harcourt, grand écuyer de France et vice-roi de Catalogne est arrivé à Paris. Rien n'est noté ensuite jusqu'au 1<sup>er</sup> mai. Puis les notations s'épaissent: jeu et bon mot du roi; le 4 visite de l'ambassadeur du Danemark qui offre à la reine des pierres de bézoard et une corne de licorne de sept pieds de long “qui est tout ce que je puis lever de terre d'une main, ce que j'ai vu et touché dans le cabinet de la reine”; visite au comte d'Harcourt qui le protège, etc... En juin les sujets abordés sont plus nombreux encore.

Quand il est question du jeune roi, des voix se font entendre. Le roi parle, ses proches parlent: le valet de chambre rapporte ces dialogues qui, pour le coup, donnent bien un relief particulier à son témoignage. Ce qu'il a entendu, il se montre le restituant tel quel. Paroles transcrites, dialogues comme attrapés sur le vif, et mis en mémoire, sont d'autant plus captivants qu'ils sont entourés de précisions qui ouvrent

des lucarnes sur le passé et sur les constructions intellectuelles de Du Bois, spontanément et discrètement données à voir et non plus à entendre. Le 3 juin, "Sa Majesté eut la bonté de détacher deux petits rubans bleus des manches de sa chemise et me les attacha des deux côtés de ma ceinture d'avant". Ce don de rubans du petit roi à l'un de ses domestiques donne lieu à un dialogue à plusieurs égards édifiant:

Je lui dis : "Sire, je les garderai pour mon fils qui les tiendra bien chèrement". Le Roi me dit : "Que savez-vous si vous en aurez? Êtes-vous marié? — Je le suis, Sire, et ai un fils que Dieu m'a donné, auquel Mr de Souvré que voilà a promis de demander pour lui la survivance de ma charge, et le nourris dans l'espérance que j'ai que Dieu me fera cette grâce-là". Mr de Souvré dit : "Je l'ai vu, Sire, il est bien fait et bien gentil".

Dialogues, citations de lettres, archivage d'extraits de documents officiels ne font pas un assemblage hétéroclite au sein d'une chronique où seraient collectionnées des séries de faits et d'opinions. La construction de scènes dans lesquelles des paroles ou bien des commentaires s'ajustent en autant d'actes narratifs révèle non seulement la puissance d'évocation d'une écriture qui n'est apparemment pas le résultat d'un travail d'écrivain et qui pourtant n'est pas sans rapport avec la littérature de son temps.

Dans le vrac des notations hétéroclites s'imposent des sortes de tertres textuels qui ralentissent la lecture et appellent le commentaire. L'évocation d'une fête constitue l'un des plus brefs: il y a bal à la cour suivi le lendemain d'une "comédie" qui "durait six heures, le temps était long, mais elle ne durait point". De quoi s'agit-il? Il s'agit en fait de *l'Orfeo* de Luigi Rossi (1597-1653) et Francesco Buti (1604-1682), premier opéra joué en France, à l'initiative du cardinal Mazarin. "La comédie était toute royale, c'était une comédie italienne toute en musique; il y avait quatre beaux ballets, quantité de très belles machines et à chaque acte un changement de théâtre merveilleux", écrit Du Bois. *La Gazette* célèbre de son côté la première représentation d'*Orfeo*, le 2 mars, par un long

article de douze pages. L'opéra est joué à nouveau le 3 mars, le 5, le 29 avril. Et, donc, le 8 mai: représentation donnée en l'honneur du retour à la cour de la duchesse de Longueville à laquelle assiste Du Bois. Comme lui, le gazetier souligne la richesse des décors, l'émerveillement en face des effets des machines inventées par le fameux architecte et ingénieur Giacomo Torelli (1608-1678), l'excellence des ballets, en particulier le dernier "danse générale de tous les démons [...], l'une des choses les plus divertissantes de toute l'action : car ils parurent lors sous la forme de bucentaures, de hiboux, de tortues, d'escargots et de plusieurs autres animaux étranges et monstres les plus hideux que les poètes et les peintres feignent habiter ce lieu-là, où ils dansèrent au son des cornets à bouquin, avec des pas extravagants et une musique de même".<sup>6</sup>

Que dans le texte la lecture distingue des reliefs semblant mériter, et comme exiger, arrêt et commentaire pose une question à laquelle il n'existe probablement pas de réponse, mais qui trouve sens dans le soulignement de l'interaction entre l'acte de lire et l'objet lu. Ma lecture, tout à coup sélective, n'est-elle que projection de ses prémisses sur le texte, reproduction de sa curiosité initiale, ou bien l'écriture a-t-elle composé des moments d'intensité variable, dont la présence renverrait à l'engagement différentiel de celui qui écrit dans le témoignage sur l'action ou la pensée qu'il rapporte, ou dans sa mise en mémoire, alors même qu'aucune distinction graphique n'apparaît dans le manuscrit (rien qui s'apparenterait à un soulignement ou une mise en exergue dans l'espace de la page)?

---

<sup>6</sup> *Recueil des Gazzettes nouvelles ordinaires et extraordinaires, relations et autres récits des choses avvenues toute l'année mil six cens quarante-sept.* Par Theophraste Renaudot Conseiller et Médecin du Roy, Historiographe de Sa Majesté, Commissaire général des pauvres, Maistre et Intendant général des Bureau d'Adresse de France, A Paris au Bureau d'Adresse, M.DC.XLVIII. Avec privilège. p.201-212, p.211.

## LE TEMOIGNAGE COMME ROMAN

Tout au long des mois de mai et de juin 1647, Marie Du Bois agit pour obtenir que son beau-fils Jacques Garault de Prochassy soit nommé lieutenant dans une des armées du roi. Il y revient sept fois, plus ou moins longuement, dans les vingt pages du manuscrit consacrées à ces semaines. Il croit l'affaire réglée lorsqu'il quitte la cour, mais ce n'est pas le cas : elle va rebondir l'année suivante.

Au récit de cette affaire et à la présentation, je donne le nom de "roman" : *le roman de Prochassy*. Le terme ne peut que surprendre. Plusieurs raisons ont motivé mon choix d'y recourir.

Comme je l'ai déjà évoqué, Du Bois prenait des notes au jour le jour lors de ses séjours à la cour puis les recopiait quand il était de retour chez lui. De là le caractère qu'on peut dire mixte de son écriture : des observations datées comme prises sur le vif, mises bout à bout, et des commentaires accompagnés d'annonces qui évoquent une suite, un dénouement que l'on verra "en son lieu", plus loin. Cette association de deux formes de narration produit une mise en intrigue originale. Une mise en intrigue qui surprend et trouble la lecture. Les signes d'un après-coup qui respecte pourtant la succession non prévue à l'avance des actions racontées, saisies d'abord dans le temps de leur survenue, dédoublent la posture d'énonciation entre le témoin et le surplomb du discret commentateur et metteur en texte. Ce dernier intervient peu, mais son pouvoir de mise en ordre n'est pas inexistant.

Ce dédoublement agit sur la lecture. La succession des épisodes de l'affaire Prochassy qui va de rebondissement en rebondissement, présentés dans le moment où ils arrivent et surprennent parfois celui qui les rapporte, crée, bien sûr, un effet de suspens et suscite l'attente, l'attente d'une suite. Or cette attente engendrée par l'écriture de Du Bois rencontre aujourd'hui des formes spontanées, mais historiquement construites, de réception des textes. Comme tant d'autres, c'est par les romans et le romanesque que le lecteur que je suis a découvert la littérature, c'est-à-dire, dans la société où il a grandi, le monde des textes qui circulent et se transmettent. L'historien peut tenter de tenir à distance

cette disposition, mais ne peut sûrement pas l'effacer, dès lors que l'écrit ancien qu'il scrute utilise les outils narratifs des fictions romanesques. L'anachronisme doit être assumé: le masquer derrière l'apparence d'une "science", qui ne mangerait pas de ce pain-là, relèverait d'une autre sorte de fiction, triviale et trompeuse. Le récit de 1647 est donc rendu romanesque par ma lecture rencontrant une mise en intrigue qui n'est peut-être pas elle-même sans rapport avec le romanesque de son temps.<sup>7</sup> Huit ans plus tard, Du Bois détaillant l'emploi du temps quotidien du roi évoquera les jeux du soir: "on joue aux petits jeux, comme aux romans: l'on s'assit en rond, l'un commence un sujet de roman et suit jusques à ce qu'il soit dans quelque embarras; cela étant, celui qui est proche prend la parole et suit de même; ainsi de l'un à l'autre les aventures se trouvent, où il y en a quelques fois de bien plaisantes"<sup>8</sup> Ce jeu du cadavre exquis est désigné par le terme de roman, bien qu'il soit exercice d'agilité verbale: roman désigne bien ici une suite d'aventures tournées vers un dénouement attendu.

D'autre part, quand j'entreprends d'étudier de près l'affaire Prochassy dans les pages consacrées aux mois de mai et juin 1647, j'ai lu le texte en entier. Je connais la suite et la fin de cette histoire particulière. Je ne peux

---

7 Je ne songe pas tant ici aux romans qu'à pu lire ou ne pas lire Marie Du Bois qu'au fait que le roman et le romanesque ne sont pas absents de son univers de pensée, en particulier comme lieu où est posée la question des rapports entre fiction et réalité. L'intensité de cette question au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle apparaît dans un des "entretiens" de Jean-Louis Guez de Balzac intitulé "Deux histoires en une" [Les entretiens, éd. établie par B. Beugnot, Paris, Didier, 1972, ouvrage paru posthume en 1657]. Balzac y inverse subtilement les attributs de la fiction et de l'histoire: un poème parle "historiquement", mais un événement comme la prise d'arme du duc d'Épernon en 1619 est qualifié de roman ("feu Monsieur le duc d'Épernon, avec lequel il fit le voyage d'Amadis, je veux dire le voyage de Blois qui tient plus du roman que de l'histoire"). Ce qui paraît appartenir de plein droit à l'histoire peut passer pour un roman, alors que le récit de deux histoires racontées dans un château de campagne, devant une compagnie de lettrés et traitant de leur histoire particulière, est désigné comme œuvre d'historien, un historien qui raconte l'histoire (fiction) du récit de son histoire (l'histoire de sa vie), devenant par là lui-même objet d'histoire, avec d'ailleurs une profusion de traits factuels indéniablement historiques. Voir: JOUHAUD, 2018.

8 P.266 du manuscrit; p.113 de l'édition de de Grandmaison.

pas éviter d'en tenir compte et donc de créer une continuité narrative et de transformer des éléments discontinus en rebondissements d'une intrigue qui trouvera une fin. En outre, j'occupe une position qui n'est pas sans quelque possible analogie avec celle du narrateur, même si la mienne concerne la totalité de l'histoire racontée, quand Du Bois, lui, bien évidemment, n'en connaît qu'une partie quand il écrit: on pourrait dire que mon commentaire est une extrapolation de ceux que l'auteur a insérés dans son récit. Le regard légèrement décalé de celui-ci sur ce qu'il rapporte stimule mon propre commentaire, légitime ma posture d'énonciation d'historien lecteur de romans, en ménageant l'effet de suspens créé par un récit d'abord écrit dans l'action et à l'épreuve de ses incertitudes. C'est bien l'élan d'une mise en intrigue qui engage ma lecture dans une pratique de déchiffrement et d'usage que je qualifie de romanesques. L'opération historiographique que je tente à partir de là consiste à assumer la rencontre de cette mise en intrigue et d'une analyse historique qui capte dans sa démarche propre l'énergie discontinue d'une série d'actions où s'inscrivent des pratiques sociales et politiques rendues déchiffrables dans leur cohérence. Cette opération s'accompagne d'un inconvénient qu'il faudra plus tard corriger: elle sépare l'affaire Prochassy des autres entreprises conduites par le valet de chambre durant le séjour à la cour de 1647, alors que certaines de celles-ci appartiennent au même registre, mobilisant une même pensée stratégique et tactique de l'action.

L'“espèce de journal” de Marie Du Bois expose des conduites et des sentiments peut-être ordinaires en son temps, en ses lieux, dans son milieu. Mais ces conduites et ces sentiments sont mis en action par et dans une écriture. Cette écriture montre et produit en représentation la réalité de l'identité sociale du narrateur ; dans d'autres pages elle en révèlera la fragilité. Le registre manuscrit n'est pourtant pas un “papier-journal”, un “livre de raison” où sont consignés les détails des transactions quotidiennes dont il faut conserver la trace. Toutefois les gestes usuels de la vie et des sociabilités, la réalité des hiérarchies subtiles et des actions hantées par des images, par exemple militaires ou religieuses, y tiennent la première place. Le spectre d'une littérature y

surgit continûment, soit comme ressource, par exemple quand se détache soudain le nom de Corneille à l'occasion d'une fête de campagne, ou que l'enlèvement d'une jeune fille donne lieu à un récit héroïque qui déploie les codes et les valeurs de l'amour galant, soit comme pratique d'écriture. L'interaction entre écriture et lecture, telle que l'engendre le "roman de Prochassy", existe aujourd'hui comme elle existait au XVII<sup>e</sup>, mais selon des modalités, un savoir et un imaginaire du romanesque historiquement construits et donc très différents. Pourtant, à presque quatre siècles d'écart, il y a bien partage du sens qui est partage d'une société à littérature. Le texte de Marie Du Bois, qui à aucun moment ne nous vise, nous trouve ainsi comme ses destinataires en transmettant la singularité d'une expérience.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ARNOUL, Elisabeth; RENARD-FOULTIER, Raphaëlle; RUGGIU, François-Joseph. Les écrits du for privé en France de la fin du Moyen Âge à 1914: bilan d'une enquête scientifique en cours. Résultats de 2008-2010. In: HENRYOT, Fabienne (éd.). *L'historien face au manuscrit*. Du par-chemin à la bibliothèque numérique. Presses Universitaires de Louvain, 2011. Version électronique. <https://books.openedition.org/pucl/1264>.
- CANTILLON, Alain; GIAVARINI, Laurence; RIBARD, Dinah; SCHAPIRA, Nicolas (éd.). *Écriture et action*. XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle, une enquête collective, Paris: Editions de l'EHESS, 2016.
- JOUHAUD, Christian. *Les pouvoirs de la littérature*. Histoire d'un paradoxe, Paris: Gallimard; NRF Essais, 2000.
- JOUHAUD, Christian. *Mazarinades*. La Fronde des mots. Paris: Flammarion, 2009.
- JOUHAUD, Christian. *Richelieu et l'écriture du pouvoir*. Autour de la Journée des dupes. Paris: Gallimard; L'esprit de la Cité, 2015.

JOUHAUD, Christian. Deux histoires en une. Sur un texte de Guez de Balzac. In: FABRE, Pierre-Antoine; CANTILLON, Alain; ROUGÉ, Bernardo (ed.) *À force de signes. Travailler avec Louis Marin*. Editions de l'EHESS, 2018, p.277-288.

JOUHAUD, Christian; RIBARD, Dinah; SCHAPIRA, Nicolas. *Histoire Littérature Témoignage. Ecrire les malheurs du temps*. Gallimard, Folio Histoire, 2009. p.23-88.